

Début de la réunion : 19H.

I- Présentation des membres du conseil d'école :

- ❑ L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, membre de droit :
 - Mme Adam, excusée
- ❑ Le maire de Saint Michel le Cloucq, membre de droit :
 - M. Billaud, représenté par le 1^{er} adjoint M. Hilaireau
- ❑ L'adjointe aux affaires scolaires :
 - Mme Nardin
- ❑ Le D.D.E.N. :
 - M. Cantet
- ❑ Les représentants des parents d'élèves nouvellement élus :
 - Mme Mollé
 - Mme Courtin
 - Mme Lecot
 - Mme Papin
 - Mme Garnier
- ❑ Les professeurs de l'école :
 - Mme Dominique Etienne Jonglez, enseignante en classe de TPS/PS/MS.
 - Mme Florence Renaudeau, enseignante en classe de GS/CP.
 - Mme Estelle Puaud, directrice de l'école et enseignante en classe de CP/CE1.
 - Mme Dalila Azrak, enseignante en charge de la classe de CP/CE1 le lundi (décharge de direction de Mme Puaud), excusée
 - Mme Mathilde Coulon-Chartres, enseignante en classe de CE2/CM1.
 - Mme Amandine Martin enseignante en classe de CM2.

II- Les élections de parents d'élèves

Les élections se sont déroulées vendredi 12 octobre dernier. Une liste de 7 parents non affiliés à une association s'est présentée :

Nombre d'électeurs inscrits : 140

Nombre de votants : 97

Nombre de suffrages exprimés : 85

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 12

Taux de participation : 69,29 %

La liste unique a été élue. Les 5 sièges ont été pourvus.

III- Les effectifs :

- ❑ Classe de TPS/PS/MS : 4 élèves en TPS, 9 en PS, 10 en MS ; soit 23 élèves.
- ❑ Classe de GS/CP : 13 élèves en GS et 8 en CP ; soit 21 élèves.
- ❑ Classe de CP/CE1 : 7 élèves en CP et 14 en CE1 ; soit 21 élèves.
- ❑ Classe de CE2/CM1 : 9 élèves en CE2 et 14 en CM1 ; soit 23 élèves.
- ❑ Classe de CM2 : 20 CM2 ; soit 20 élèves.

L'école comporte donc actuellement un total de 108 élèves présents.

IV- Le fonctionnement de l'école

○ **Vote du règlement**

Lecture du règlement intérieur qui découle du règlement départemental des écoles.

La charte de la laïcité est annexée.

On rajoute « les tongs » dans la rubrique « Tenue ».

Vote du règlement. Le règlement est voté à l'unanimité.

○ **Elèves en difficulté :**

Plusieurs dispositifs existent pour les élèves rencontrant des difficultés :

- **Différenciation pédagogique.**

Le travail peut être différencié ou adapté en classe pour les élèves ayant des besoins particuliers.

- Présence d'une AVS.

Mme Vanessa Lambert, auxiliaire de vie scolaire, est présente 14 heures sur l'école pour deux élèves (en CP et CM2).

- Rased.

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (Rased) est constitué de deux enseignants spécialisés et d'un psychologue scolaire, qui peuvent intervenir dans l'école pour apporter une aide directe aux élèves repérés par l'équipe enseignante. Le Rased a pour objectifs de remédier à des difficultés scolaires résistant aux aides apportées par le maître, et de prévenir l'apparition ou la persistance des difficultés.

- APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel, ou pour une activité prévue par le projet d'école.

Les élèves peuvent y participer pendant une période ou l'année, sur proposition aux familles du conseil des maîtres. L'accord des familles est indispensable ; il a été demandé en début d'année. L'accueil des élèves concernés a lieu le lundi, mardi et jeudi de 12h00 à 12h20.

○ **Mesures de sécurité**

Comme vous en avez été informés lors des réunions de classe, il existe plusieurs exercices de sécurité obligatoires à l'école selon le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) :

- L'exercice d'évacuation en cas d'incendie. Trois exercices sont menés dans l'année.

- L'exercice de confinement en cas de risques majeurs, qui concerne les accidents d'origine naturelle (tempête, inondation...) ou technologique (nuage toxique...). Deux exercices sont menés dans l'année.

- L'exercice de sécurité « attentat-intrusion ». Il s'agit d'entraîner les élèves et les enseignants à acquérir de bons réflexes : se regrouper rapidement, se cacher ou évacuer un lieu, se taire.

V- La coopérative scolaire

Présentation du bilan financier de la coopérative scolaire.

VI- Le projet d'école (2018-2022)

Le nouveau projet d'école a été validé par l'inspection académique en juin 2018.

Les 3 axes :

1) Renforcer l'ouverture culturelle et les pratiques artistiques :

- Action « D'arts d'arts » menée dans les 5 classes : découverte d'un artiste par période (actuellement Karla Gérard), productions et exposition dans la salle musée. Ce nouvel espace est en cours d'aménagement dans la salle polyvalente et sera ouvert le vendredi soir pour les familles.

- Action « Pratique théâtrale » dans les classes élémentaires. Représentation au printemps. Participation de Mme Martin (devis et étude du projet en cours).

2) Sensibiliser à la protection de l'environnement et au développement durable :

- Action sur les déchets. Lecture d'une lettre rédigée par les élèves de CE2-CM1 et adressée aux élus, demandant des bacs de tri sélectif. Mise en place du lombricomposteur. Contact avec le SYCODEM pour des interventions auprès des enfants et des adultes.

3) Favoriser un climat scolaire serein propice aux apprentissages :

- Action enquête auprès des enfants.

- Action messages clairs. Pratique des messages clairs à harmoniser dans toutes les classes d'élémentaire.

VII- Les projets de classe du 1er trimestre :

○ **Présentation des projets de la classe de TPS/PS :**

Mettre en route le fonctionnement de la classe : acceptation des règles, se sentir bien ensemble.

Adaptation au nouvel espace (deux salles de classe ont été réunies).

Travail sur la découverte de l'eau et du milieu marin : expérience sur l'eau ; découverte des animaux marins.

○ **Présentation des projets de la classe de GS/CP :**

Adaptation au nouvel espace (déménagement de la classe à l'élémentaire) : remerciements à la mairie pour l'aide des employés municipaux et des élus lors du réaménagement.

Projet « dinosaure » pour les GS.
Préparation du cross.
Evaluations nationales CP.

○ **Présentation des projets de la classe de CP/CE1 :**

Découverte de l'Amérique (Nord et Sud) tout au long de l'année. Lien avec le projet d'école : Axe 1 ouverture culturelle et Axe 2 environnement la forêt amazonienne.
Prix des Incos.
Préparation du cross.
Evaluations nationales CP et CE1.

○ **Présentation des projets de la classe de CE2/CM1 :**

Travail sur la coopération pour apprendre à travailler ensemble (les crayons coopératifs).
Travail sur le recyclage. Ecriture d'une lettre pour les élus.
Préparation du cross.
Projet rugby avec un intervenant de décembre à février.

○ **Présentation des projets de la classe de CM2 :**

Centenaire de la première guerre mondiale avec les CM1. Intervention du « Cloucq Michelais »
Réalisation de cartes sur la localisation des soldats morts de la commune. Voyage à « l'historial de la Vendée » en novembre.
Travail sur les émotions : création d'un jeu.
Préparation du Cross.
Projet rugby de décembre à février.

VIII- Les équipements et les travaux dans l'école :

○ **Les travaux effectués et les équipements installés :**

A été financé avec le budget investissement :

- Le réaménagement de la salle Arts Plastiques en salle de classe : remerciements aux élus et aux employés municipaux.
- L'installation de placards dans 2 classes.
- Le remplacement des néons dans classe GS/CP par des néons LED plus économiques.
- La réparation des stores des classes CM.
- L'achat d'un frigo en maternelle.

○ **Les travaux et équipements souhaités :**

- Achat d'un nouvel ordinateur pour la classe de CM (pilote du TNI).
- Installation de socles pour le rangement ds vélos dans la cabane.

Réparation des dalles des plafonds des classes CE et CM qui sont tombées malgré la révision de la toiture.
Sécurisation du préau : la poutre va être renforcée. Maintien de la zone de sécurité en attente des travaux.

IX- Les questions diverses :

Intervention des élus :

- Investissements groupe scolaire cantine et accueil périscolaire : 3504 euros : 2 frigos, un chariot , 2 placards, un tapis mousse, néons.
- Nouvelle étude pour l'accessibilité en cours car la législation a été assouplie.
- Tarifs périscolaires : pas de changement par rapport à l'année dernière.
- Car : Courrier envoyé aux parents pour rappeler le port du gilet jaune. On constate une amélioration. Des efforts doivent être fournis pour le matin.
- Parking : Au niveau du stationnement des améliorations ont été constatées depuis la pose des affichages.

Intervention des parents :

- Les 10 dernières minutes de garderie le matin sont elles gratuites ? Réponse des élus : A vérifier.
- Cantine : Les enfants disent manquer de temps pour manger. Certains disent être privés de fromage car ils ne mangent pas assez vite ou ne pas avoir assez en quantité. Réponse des élus : A revoir avec le personnel.

Séance levée à 20h45.

La secrétaire de séance, Florence Renaudeau

La directrice de l'école, Estelle Puaud